VIGICOM
TÉLÉASSISTANCE
EN 5 ÉTAPES

01 • Alarme
Perte de verticalité
Absence de mouvement
SOS volontaire

Le déclenchement d'une alarme entraîne l'émission instantanée et automatique d'un appel et d'un SMS vers le central de téléassistance VigiCom, basé en France métropolitaine.

02 • Prise d'appel
et levée de doute

Dans un délai de 30s (moyenne 2020) à réception d'une alarme, un opérateur prend connaissance de l'alerte et entre en communication vocale avec le travailleur isolé.

03 • Alerte
qualifiée et personnalisée

Selon la nature de l'appel (accidentel ou volontaire) ainsi que le degré d'urgence, l'opérateur prévient les 3 intervenants désignés et/ou les services de secours compétents (SAMU, pompiers, police) en leur indiquant la localisation du travailleur isolé.

04 • Secours
et bonne éxécution

30min maximum après la mise en relation avec les secours, l'opérateur s'assurera de la bonne prise en charge du travailleur isolé ainsi que de son état de santé et des suites relatives à cette intervention.

05 • Fin d'incident
et traçabilité

Lorsque le travailleur isolé est identifié comme étant hors de danger, le ticket d'incident est clôturé par l'opérateur.